2705

ATELIER D'ARTICULATION ET DE SYNERGIE ENTRE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SNDD), LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD), LE NEPAD ET LE DSRP

02 – 03 Décembre 2003

TERMES DE REFERENCE DES GROUPES DE TRAVAIL

Il est prévu la participation d'environ 70 à 80 personnes à cet atelier national. Afin de tirer le maximum de résultats des travaux en commission, 4 groupes seront mis en place (dans un souci de gestion du nombre) et travailleront simultanément sur les mêmes thèmes qui sont les suivants :

1. quels sont les orientations et les contenus les plus pertinents pour la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) ?

Si l'on s'accorde sur ce que doit être une SNDD, à savoir un *ensemble coordonné de processus continus et participatifs qui vont de l'échelle nationale au niveau local, pour définir les besoins, les priorités en matière de développement durable et les moyens de les atteindre notamment par l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux à court et à long termes,* la question de la mise en cohérence, de l'articulation et de la synergie avec les différents plans, programmes et stratégies visant tout ou partie de cet objectif, devient incontournable.

De l'analyse croisée qui sera faite donc entre la SNDD et les plans et programmes structurants ici retenus (NEPAD, DSRP, PODES) dépendra en grande partie le contenu de la Stratégie de développement durable. Ce qui nous a amené à concevoir le tableau qui consigne les principes majeurs du DD.
L'exercice consiste à analyser ces plans , programmes et stratégies à la lumière de ces principes ; le questionnement de base est le suivant :

1- Comment les principes du DD sont-ils pris en compte et mis en œuvre dans ces documents de planification ?
A *l'intégration, la participation et partenariat, l'appropriation et l'engagement politique à un haut niveau , la mise en place d'un*

environnement habilitant, la définition et la mise en place de mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation, on peut ajouter : *la nécessité de bâtir sur l'existant et la recherche de la convergence et de la cohérence, la prise en compte des groupes défavorisés, la fixation d'objectifs réalistes et de priorités budgétaires claires…*

2- Quel peut être l'apport d'une SNDD dans la prise en compte effective de ces principes au sein des planifications existantes ? Par quels mécanismes cet apport pourrait-il être concrétisé ?
3- Quels autres critères de durabilité ou lignes directrices pourrait-on retenir dans le cadre d'une SNDD ?
4- Connaissant les objectifs et activités définis dans ces différents cadres, quels orientations, objectifs et types d'activités devrait s'assigner une SNDD pour promouvoir la convergence, la cohérence et la complémentarité.
5- Quelle est la pertinence pour notre pays des indicateurs définis au plan international (entre autres par les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Commission du Développement Durable des Nations Unies) et dans certains cadres de planification nationaux (DSRP, PDEF…)?

2705

SENEGAL

Processus d'élaboration d'une STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SNDD)

Communication introductive[1] à l'Atelier d'articulation et de synergie entre la SNDD et les stratégies programmes en cours

2 et 3 décembre 2003

La rédaction de ce document a été rendue possible grâce à l'appui du Projet Assistance-Conseil à la Gestion et à la Protection des Ressources Naturelles au Sénégal - Coopération technique allemande (GTZ)

Jean-René Hulmann
Henri M. Lo
Arona Soumaré

Dakar, novembre 2003

[1] Le présent rapport est le résultat d'une étude destinée à la préparation de l'Atelier de synergie SNDD. Il n'est pas définitif mais est conçu pour animer les débats. Les opinions développées ci-après ne représentent pas une position officielle des institutions impliquées.

Introduction

Le développement d'une stratégie de développement durable pour le Sénégal se trouve à un tournant. Jusqu'ici, et à l'instar de nombreuses autres planifications, les actions entreprises se sont principalement concentrées sur des réponses données à des impulsions venues des organisations internationales. C'est ainsi que la Commission Nationale pour le Développement Durable (CNDD), créé en 1995 pour mettre en œuvre l'Agenda 21 national et promouvoir le développement durable, s'est attaché à rédiger régulièrement différents rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre au Sénégal de l'Agenda21 international. Un des derniers rapports importants a été rédigé pour le Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en 2002. Ces rapports présentent un intérêt certain en ce qu'ils permettent de dégager un état des lieux de la mise en œuvre du développement durable à une date donnée[2].

Mais ces divers rapports, pour intéressants qu'ils sont, n'ont pas pour mandat d'incarner, ni de se substituer à une Stratégie Nationale de Développement Durable. En effet, ils ne comprennent ni stratégie, ni objectifs, ni vision à long terme et l'on remarque bien que l'initiative et le canevas sont souvent inspirés de l'extérieur avec tous les biais négatifs que cela peut induire. Une stratégie nationale de développement durable intégratrice, globale et basée sur les problèmes et préoccupations nationales fait donc toujours défaut au Sénégal.

Conscient de cette situation, la CNDD a, avec l'appui du programme Capacité 21 du PNUD et de la GTZ, décidé de relancer ses activités en se donnant pour objectif d'élaborer et d'accompagner la mise en œuvre d'une véritable Stratégie Nationale de Développement Durable pour le Sénégal.

A ce stade, il est certainement utile de rappeler quelques notions de base et principes liés à une SNDD et unanimement approuvés par la communauté internationale.

Pourquoi est-il, aujourd'hui encore, nécessaire de développer des stratégies de développement durable dans les pays en développement[3] ?

- ***L'extrême pauvreté*** *continue d'accabler une personne sur cinq dans le monde en développement. Pour le Sénégal elle était encore de 57,9% en 1994. Elle n'a, malgré une progression sensible du produit intérieur brut, que très peu diminué depuis puisqu'elle était de 53,9% en 2001.*
- ***L'instabilité politique*** *et les conflits freinent le progrès socio-économique dans de nombreux pays et régions. On peut ajouter à ceci la faiblesse chronique des systèmes étatiques et administratifs de très nombreux pays faiblesse d'ailleurs en grande partie provoquée par les plans d'ajustements structurels appliqués à de nombreux pays du sud ces dernières années. Les inégalités de revenus croissantes entre les pays et à l'intérieur des pays favorisent l'instabilité politique et l'émigration clandestine. Au Sénégal, la situation de la Casamance reste critique et est un sujet de préoccupation national. Les récents diagnostics de la pauvreté montrent également de très fortes disparités entre les régions urbaines et rurales.*
- ***La détérioration de l'environnement*** *se poursuit : on observe un épuisement des ressources naturelles (érosion des sols, déforestation, épuisement des ressources halieutiques, destruction des habitats et la biodiversité), ainsi que des phénomènes de pollution, qui touchent à l'évidence la plupart des pays et constituent un danger de plus en plus menaçant pour la qualité de l'eau, du sol et de l'air. Le Sénégal est, pour sa part, tout particulièrement touché par la détérioration de ses sols, l'appauvrissement de ses réserves halieutiques et les problèmes liés à l'eau (disponibilité, approvisionnement, assainissement).*
- ***La croissance démographique*** *devrait encore accentuer ces tendances même si le niveau de consommation des populations compte davantage que le nombre d'habitants. Pour le Sénégal,*

[2] La plupart de ces rapports peuvent être consulté sur le site internet : www.sommetjohannesburg.org/senegal.html

[3] Les informations ci-après proviennent en grande partie du document OCDE, 2001, Les lignes directrices du CAD, Stratégie de développement durable

et pour ne prendre qu'un exemple, ceci se traduit par une très forte diminution de l'aide au développement par tête d'habitant qui est passé de 80 US$ en 1995 à 57,50 US$ en 1999.

- ***Le VIH/SIDA et le paludisme** sont des maladies particulièrement graves qui laminent les capacités de production des pays et fragilisent le tissu social.*
- ***La marginalisation**. De nombreux pays luttent contre les effets conjugués d'une croissance économique atone, d'un endettement extérieur accablant, de la corruption, de conflits violents et de l'insécurité alimentaire en même temps qu'ils subissent le contrecoup des décisions et activités des pays du Nord, qu'il s'agisse de mesures protectionnistes dans le domaine agricole ou des émanations de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement de la planète. Tous ces facteurs contribuent à marginaliser de plus en plus ces pays au sein de l'économie mondiale.*

Définitions[4]

***Le développement durable :** En termes simples, le développement durable suppose qu'on intègre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, de manière à maximiser le bien-être de la collectivité sans compromettre la capacité des générations futures de subvenir à leurs besoins. Pour les pays en développement, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs internationaux de développement sont des impératifs – dans le contexte général du développement durable – pour la génération actuelle.*

***Approche stratégique :** Une démarche stratégique consiste à fixer des objectifs et à définir les moyens de les atteindre. Elle doit se fonder sur des données fiables et donner corps à un projet permettant de définir des priorités, des objectifs et des orientations ainsi que de déterminer les principaux moyens qui seront mobilisés pour arriver au but recherché.*

Quelques principes directeurs utiles pour l'élaboration d'une SNDD[5]

- ***Appropriation active par le pays concerné.** Il est essentiel que les pays prennent l'initiative et maîtrisent le processus d'élaboration de leurs propres stratégies si l'on veut que celles-ci s'inscrivent dans la durée. Ce sont eux qui doivent en prendre l'initiative et en assurer la conduite.*
- ***Engagement politique à un haut niveau et des institutions influentes pour conduire le processus.** Cet engagement et un ancrage institutionnel à un haut niveau des autorités de l'Etat est capital pour que les changements voulus puissent devenir réalité.*
- ***Une large participation** aide à ouvrir le débat en intégrant de nouvelles idées, points de vue et sources d'informations, à mettre en évidence les questions qui doivent être abordées. Cette participation doit permettre aux problèmes, aux besoins et aux préférences de s'exprimer, faciliter l'évaluation des capacités nécessaires pour y répondre. Elle permet enfin de dégager un consensus autour des mesures qui doivent être prises pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie. Des dispositifs faisant intervenir les services décentralisés, le secteur privé et la société civile doivent être institués. Il faut pour cela des moyens de communication et d'information efficaces favorisant la transparence et la reddition de comptes.*
- ***Mise à profit des stratégies et procédures existantes, plutôt que d'en ajouter d'autres, afin de permettre la convergence et la cohérence.** La mise en œuvre d'une stratégie de développement durable consiste dans les faits à améliorer les processus de planification stratégique existants, et à assurer la coordination, plutôt qu'à lancer des projets nouveaux. Une stratégie de développement durable ne doit pas être envisagée comme un nouveau processus de planification, mais comme une initiative destinée à bâtir sur ce qui existe déjà dans le pays, de façon à favoriser la **convergence**, la **complémentarité** et la **cohérence** entre les différents cadres et processus de planification. Elle doit donc gérer dans le souci de coordonner les*

[4] idem 2
[5] idem 2

mécanismes et processus en place, et de déceler les risques de conflit éventuels ou les insuffisances des stratégies en place pour mieux prévenir les conflits et corriger les défauts.

- ***Approche assurant des avantages durables aux groupes défavorisés et aux générations futures.***
- ***Solide base analytique**, intégrant également les considérations régionales pertinentes et fondée sur un examen approfondi de la situation actuelle et des prévisions des évolutions et des risques. Les processus de planification stratégique doivent reposer sur un diagnostic fiable de la situation de départ et une connaissance approfondie des liens de causalité entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.*
- ***Intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux** grâce à des politiques et pratiques se renforçant mutuellement (plutôt que d'être en contradiction) ainsi qu'une bonne gestion des arbitrages en cas de conflits d'intérêts. L'intégration des trois dimensions du développement durable doit devenir un critère prioritaire. Les politiques axées plutôt sur l'économie assumeront donc davantage leur responsabilité sociale et environnementale, les politiques classées dans le domaine social prendront en considération les répercussions économiques et environnementales et les politiques environnementales tiendront compte d'exigences économiques et sociales.*
- ***Fixation d'objectifs réalistes et de priorités budgétaires claires.** Une stratégie de développement durable doit être pleinement intégrée dans le processus budgétaire de sorte que chaque programme d'action soit doté des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés et ne reste pas une liste de vœux pieux. Il faut donc que ces objectifs soient ambitieux mais réalistes par rapport à ces contraintes.*
- ***Un processus qui assure la liaison entre le niveau national et le niveau régional et local.** Les principaux principes et orientations stratégiques devront être définis au niveau central (notamment les politiques économique, budgétaire et commerciale, la réforme de la législation, les affaires internationales et les relations extérieures, etc.) tandis que les détails relatifs à la planification, à la mise en œuvre et au suivi devront être arrêtés à un niveau décentralisé, moyennant des transferts de ressources et de compétences nécessaires à cet effet. Ce n'est souvent qu'au niveau de chaque région ou localité qu'une approche du développement durable centrée sur l'être humain peut vraiment s'imposer comme une évidence car c'est seulement à ce niveau que les décisions prises quotidiennement par les individus ou groupes d'individus ont une incidence sur leurs conditions de vie, leur santé et souvent leurs chances de survie.*
- ***Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation permanents** reposant sur des **indicateurs clairs** pour suivre et orienter les progrès. Le suivi et l'évaluation doivent s'effectuer au moyen d'indicateurs définis et être intégrés aux stratégies de façon à permettre de guider les processus de prise de décision, de mesurer les progrès, de tirer les enseignements de l'expérience et de les faire partager, et enfin d'alerter les responsables lorsqu'un changement d'orientation s'impose.*
- ***Renforcement des capacités.** La mobilisation et le renforcement des capacités du pays constituent un aspect capital de toute stratégie de développement durable. La mise en œuvre de la stratégie doit en effet impérativement contribuer **à constituer** ou **à reconstituer** un réseau de compétence fort tant au niveau des services publics, des organisations de la société civile que du secteur privé en s'appuyant le plus possible sur les compétences déjà existantes et en les renforçant là où cela est nécessaire. C'est principalement dans la transformation de la gestion des affaires publiques qu'il faut chercher la clé du développement durable.*
- ***Renforcement des capacités au niveau régional/local**. Etablissement de liens entre les niveaux national, régional et local, notamment par un soutien effectif à la délégation de pouvoirs, à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie. Il y a lieu de bien préciser le niveau d'exécution de la mise en œuvre. Les niveaux inférieurs (pour le Sénégal : régions, communes et communautés rurales) sont tout particulièrement importants et leur renforcement, tant au niveau technique que financier, indispensable.*

En perspective de voir ces principes devenir une réalité dans la conduite du développement durable au Sénégal, la Commission Nationale de Développement Durable s'est mise au travail et a engagé diverses activités qui représentent autant de pierres à l'édifice de la future Stratégie sénégalaise de développement durable.

Activités majeures menées jusqu'ici par la CNDD du Sénégal

- *Les principales missions de la CNDD: - Mettre en synergie les actions des différentes catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des planifications et stratégies sectorielles ou générales (Etat, régions, communes, société civile, secteur privé, système éducatif, medias) ; - Mettre en œuvre l'Agenda 21 national.*
- *Atelier national de restitution du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg et de lancement du projet « renforcement des capacités pour le développement durable », octobre 2002*[6].
- *Atelier d'orientation stratégique. Mandat : définition des modalités de pilotage pour l'élaboration de la SNDD au niveau national et régional. Révision du cadre logique du projet, décembre 2002*[7].
- *Ateliers régionaux. Le développement durable ne serait qu'illusion sans une véritable prise en compte des valeurs sociales et culturelles régionales et locales. Raison pour laquelle la CNDD a tenu des Ateliers régionaux du développement durable dans les 11 régions du Sénégal afin de renforcer les capacités des Commissions Régionales pour le Développement Durable, d'identifier de manière participative les principaux thèmes à traiter et d'ébaucher des plans d'action qui devraient à terme déboucher sur de véritables stratégies régionales de développement durable. Premier semestre 2003.*
- *Ateliers sectoriels. Mise sur pied de deux ateliers sectoriels de sensibilisation et de formation dans les domaines vitaux de la communication/presse (information et communication) et de la formation et la recherche (Université et Instituts de l'Enseignement Supérieur). Des réunions de même nature auront lieu avec d'autres composantes des grands groupes (Assemblée nationale, secteur privé, jeunes, femmes etc.).*
- *Développement d'une page WEB sur le thème du développement durable abrité, jusqu'ici, sur le site du ministère chargé de l'environnement (www.environnement.gouv.sn/projets/sen-01-008.html). Le montage d'une page/site consacré(e) uniquement au développement durable est en projet.*

PRINCIPE NO 1 : METTRE A PROFIT LES STRATEGIES EXISTANTES

Comme déjà mentionné, une bonne stratégie de développement durable implique **de mettre pleinement à profit les stratégies et procédures existantes.** C'est donc dans le but de faire le point sur les stratégies et procédures existantes ou en cours d'élaboration que la Commission (CNDD) a commandé un rapport d'analyse approfondi des processus de planification en cours au Sénégal (motivations, modalités d'élaboration, orientations, impacts).

[6] voir document de synthèse de l'Atelier ainsi que le plan d'action arrêté lors du Sommet de J'burg sur le site : www.environnement.gouv.sn/projets/sen-01-008-docs.html

[7] idem

Les principaux enseignements à retenir de ce rapport[8] :

Dans la mesure où le pays dispose déjà de documents définissant des stratégies dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, la finalité du processus d'élaboration d'une SNDD ne devra pas consister à proposer un plan stratégique supplémentaire mais bien s'attacher à mettre en cohérence les politiques et programmes en cours d'exécution et favoriser une meilleure synergie entre les diverses actions conduites sur le terrain.

Les systèmes de planification

- *Les documents de planification du Sénégal sont soit transversaux (DSRP, PODES, Programme national de bonne gouvernance etc.) soit sectoriels. L'exécution des plans sectoriels se fait au sein d'un département ministériel alors que les plans à vocation transversale sont ceux qui servent de cadre de référence pour l'ensemble des politiques.*
- *La structure de planification mise en place est très complexe et pose certains problèmes de cohérence (articulation entre plan général et plan sectoriel, articulation entre plan national, plans régionaux, plans communaux et locaux, articulation entre les priorités à moyen et long terme telles que définies au niveau des politiques nationales et des objectifs poursuivis par les programmes et projets de terrain).*
- *Le système de planification transversal et sectoriel du gouvernement sénégalais est complété par celui de la planification décentralisée. Elle s'est traduite par le développement de Plan régionaux de développement intégré (PRDI) dans chaque région et par des outils de planification au niveau de presque chaque localité (plans d'investissement communaux et plans locaux de développement).*

Les systèmes de planification et l'administration publique

- *Les pouvoirs publics, avec le concours des partenaires au développement, ont créé des structures parallèles de planification dépendant totalement des financements extérieurs ce qui les place dans une situation de fragilité institutionnelle. On peut dès lors s'interroger sur la pertinence des options institutionnelles actuelles qui se traduisent par un foisonnement d'agences et de hautes autorités dont la mise en place contribue à réduire la lisibilité du cadre institutionnel. Le résultat est une multitude de structures ad hoc dont les liens fonctionnels avec la Direction de la Planification ne sont pas clarifiés.*
- *L'agenda des processus de formulation des politiques de planification est déterminé en grande partie par les bailleurs de fonds. Tout se passe comme si la préoccupation essentielle au niveau de l'Etat et des partenaires de coopération réside dans la possibilité de disposer au plus vite d'un document de planification pour pouvoir mobiliser de nouveaux financements ou utiliser des fonds déjà disponibles.*
- *L'initiative de l'élaboration des plans découle soit d'une volonté des pouvoirs publics soit de pressions émanant de partenaires nationaux ou extérieurs. Ces derniers sont beaucoup plus nombreux. L'étude a fait la genèse de quelques plans particulièrement intéressants du point de vue de la mise en œuvre d'un développement durable.*
- *Le plan national d'action pour l'environnement (PNAE) a été engagé à la suite de recommandations de la Banque mondiale. Afin d'inciter les pays à aborder la gestion de l'environnement d'une manière cohérente et coordonnée, cette institution a décidé d'intégrer la planification environnementale aux conditionnalités requises pour l'accès aux ressources financières qu'elle alloue aux pays.*
- *La Lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD) a été rédigée pour satisfaire les exigences de la Banque mondiale qui en avait fait une conditionnalité pour mettre en place le financement alloué au programme national d'infrastructures rurales (PNIR).*
- *Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) est la résultante de l'initiative « pays pauvres très endettés » (PPTE) lancée en 1996 par la Banque mondiale et le FMI. En*

[8] Oussouby Touré et Arona Soumaré, Analyse des processus de planification en cours au Sénégal, mars 2003

résumé, pour bénéficier d'un allégement de leur dette, ces pays doivent élaborer un document de politique indiquant les réformes à mener dans les domaines économiques et institutionnels ainsi que les axes stratégiques de lutte contre pauvreté.

- *Les acteurs intervenant au niveau décentralisé ne participent que de façon marginale à l'élaboration et à l'exécution des plans nationaux qui restent du ressort des services centraux de l'administration et des agences autonomes mises en place par le Gouvernement et les bailleurs de fonds. Les collectivités locales devraient pourtant être impliquées dans ces processus parce que des compétences leur ont été transférées dans plusieurs domaines.*
- *Dans le contexte actuel de renforcement de la décentralisation, la problématique de la mise en cohérence globale du système de planification se pose avec acuité du fait de la superposition de multiples niveaux de planification et de la diversité des acteurs impliqués.*

Les contraintes

- *Les institutions nationales affichent souvent via les exercices de planification des ambitions qui ne sont pas relayées par des dispositions institutionnelles et financières adéquates. Ainsi la plupart de ces processus pilotés par les structures de planification des Ministères techniques ou par des structures parallèles sont très peu ou pas du tout intégrés au cadre de la politique économique nationale, ce qui leur confère une importance très relative dans la planification macro-économique. C'est le cas notamment pour les programmes d'actions environnementaux qui ont été finalisés depuis 1997, mais dont la mise en œuvre n'est pas encore entamée faute de ressources financières. On constate que les politiques qui connaissent une opérationnalisation sont celles dans lesquelles les bailleurs de fonds s'impliquent.*
- *Le fonctionnement des structures de planification se heurte en outre à la faiblesse de leurs capacités d'intervention dues à une sous-dotation chronique en personnel (tant en nombre qu'en qualité).*
- *Insuffisance des systèmes de suivi/évaluation mis en place (manque de réflexion concertée sur les objectifs spécifiques assignés au système de suivi/évaluation, sur les types d'indicateurs à retenir, sur les échelles géographiques à prendre à compte ainsi que sur les méthodes et moyens de collecte des informations.*

Les systèmes de planification et le développement durable

- *Une lecture attentive des documents de planification permet de remarquer que les préoccupations de développement durable ne sont pas explicitement prises en compte dans les orientations des politiques. Dans les cas particuliers où ces questions sont évoquées, il s'agit très souvent d'une simple juxtaposition des trois dimensions du développement durable sans que les interrelations ne soient clairement identifiées.*
- *La Stratégie nationale de développement durable est également un processus de planification appuyé de l'extérieur. En effet, l'élaboration de cette stratégie découle de l'approbation, par le Sénégal, de l'Agenda 21 international. Un tel constat signifie que le défi à relever réside dans la capacité à conférer une valeur ajoutée réelle à cet exercice de planification par rapports à différents processus qui ont souvent échoué. Dans ce cadre, deux exigences s'imposent : 1) faire en sorte que l'exercice ne soit pas un simple prétexte permettant aux agences de coopération de justifier leurs concours financiers en s'abritant derrière les lignes stratégiques qu'elles ont incité le pays à définir ; 2) éviter que les institutions publiques n'utilisent ce processus de planification comme un simple subterfuge leur permettant d'accéder à de nouvelles sources de financement sans rien changer au contenu réel des politiques et programmes qu'elles appliquaient antérieurement.*

Cette première analyse montre qu'il est nécessaire de poursuivre et d'ouvrir le débat à tous les acteurs afin de situer la SNDD par rapport aux exercices de planification stratégique ou opérationnelle existants. C'est précisément l'un des objectifs de l'Atelier d'articulation et de synergie auquel vous êtes conviés.

Un groupe de réflexion composé de membres du Comité Technique de Pilotage de la CNDD, de personnes ressources et d'experts de la CT/DSRP a déjà amorcé la réflexion sur

Quelques observations sur les processus de planification en cours et la SNDD

DSRP

L'approche DSRP favoriserait les dimensions socio-économiques du développement durable laissant au deuxième plan les aspects environnementaux. Une des tâches d'une stratégie de développement durable devrait donc être de renforcer les aspects environnementaux du DSRP en mettant l'accent sur les facteurs environnementaux déterminants de la pauvreté[12]. Aboutir à ce que le DSRP soit perçu par l'ensemble des acteurs comme le cadre stratégique de référence suppose par exemple que l'on réponde le mieux possible à l'interrogation suivante : le DSRP a-t-il pris en compte ce qui est proposé dans d'autres cadres de planification et en particulier par le PNAE (Plan national d'action pour l'environnement), le PAN/LCD (Programme d'action national de lutte contre la désertification), les Conventions sur l'environnement, etc. ?

La capacité d'intervention de l'Etat dans un sens large (gouvernement, secteur privé et société civile) reste limitée. En particulier, les compétences régionales et locales en matière de mise en œuvre et de suivi-évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) devront être développées et renforcées. La SNDD pourrait jouer un rôle déterminant dans ce processus de décentralisation de l'action des SRP au niveau des régions. Il devrait s'agir d'un enjeu majeur du point de vue de la mise en œuvre de la SNDD.

De nombreux donateurs ainsi que certaines organisations de la société civile ont regretté que le gouvernement ne se soit pas suffisamment arrêté sur la question de la cohérence des politiques. Même si le DSRP fait référence au NEPAD, la méthode n'est pas claire. C'est ainsi que les recommandations suivantes ont été adressées au DSRP suite à une première évaluation du processus :

- Créer une passerelle entre le DSRP et le NEPAD.
- Créer une passerelle entre le DSRP et les OMD.
- Créer une passerelle entre le SNDD et le DSRP.

Le gouvernement sénégalais a été poussé, à la fois par les donateurs et par la société civile à assurer un processus largement participatif. Mais a-t-on consacré tout le temps et toute l'attention nécessaires à ce processus ?

Les parlementaires semblent avoir joué un rôle très limité durant l'étape de formulation du DSRP alors que les inclure dans un processus aussi important et global devrait représenter une étape importante dans la responsabilisation du Parlement envers le DSRP.

NEPAD

La note sur le NEPAD présentée en annexe renseigne sur les objectifs de ce programme.

Si le NEPAD semble définir une certaine vision, notamment par l'identification de questions critiques comme les infrastructures, l'éducation, les NTIC, l'environnement, la bonne gouvernance, qui en sont les domaines prioritaires d'intervention, il se prononce peu ou pas sur le comment de la mise en oeuvre des actions et les interrelations entre des différents secteurs, en somme la question essentielle de l'intégration entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux; contrairement à l'intégration spatiale avec l'approche sous-régionale et régionale qui est privilégiée. Le NEPAD n'est pas plus explicite sur les mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès et de l'impact. C'est peut-être là que les OMDs pourraient être des repères utiles à partir desquels les progrès sont appréciés. Les mécanismes qui seront définis dans le cadre de la SNDD pourraient, eux, représenter les moyens de promouvoir la synergie d'action entre les différents programmes.

OMD

[12] une première étude consacrée à un rapprochement entre le DSRP et l'environnement a déjà été réalisée et est disponible sur le site : www.environnement.gouv.sn/activites/dsrp.html

La force des OMD réside dans la mise en place d'un processus de suivi-évaluation performant et relativement complet. Dans ce contexte, il est intéressant de mentionner les recommandations émises par le forum sénégalais sur les OMD de mai 2003 qui propose d'étudier la possibilité de faire des OMD l'outil méthodologique de suivi de toutes les planifications importantes[13]. Le Bénin vient d'ailleurs tout récemment de décider de faire des OMDs la référence des Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté et ainsi du rapport sur les OMDs le principal instrument de suivi/évaluation du DSRP. Dans ce dessein, le ministre d'Etat a chargé l'institut de la statistique d'élaborer un inventaire complet des indicateurs issus des différents sommets mondiaux, et de revoir la matrice d'indicateurs du DSRP pour y incorporer des indicateurs clés se référant aux OMDs.

PODES

Le Sénégal est à son 10e PODES qui, avant l'ère des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) était le principal outil de planification national. Avec les PAS, le PODES a non seulement perdu sa vocation première, mais son élaboration a été de plus en plus irrégulière. Il semble nécessaire dans ce nouveau contexte de planification plurielle et échelonnée de mieux préciser ses place et rôle et de définir la manière dont il s'articule avec des exercices comme le DSRP et la SNDD.

Les Plans régionaux de développement intégré (PRDI)

Dans de nombreux pays, il existe des cadres de planification stratégique aux niveaux des régions. Du fait de la décentralisation, les régions se voient attribuer de plus en plus de responsabilités dans le domaine du développement durable et elles sont amenées à établir et mettre en œuvre des plans et des stratégies de développement en ayant de plus en plus recours à des processus participatifs. **L'intégration des divers éléments composant une stratégie de développement durable (priorités, objectifs, orientations, moyens et indicateurs) dans les PRDI est donc à encourager et à promouvoir par la future SNDD.** Dans ce contexte, le travail entamé par la CNDD au niveau régional (Ateliers régionaux sur le développement durable) est à poursuivre absolument en l'intégrant au processus de décentralisation en cours de mise en œuvre.

Les planifications et stratégies définies au niveau local

Ces différentes stratégies peuvent offrir une assise extrêmement importante sur le plan local à une stratégie de développement durable et au système de coordination institué à l'appui d'une telle stratégie. L'intégration des divers éléments composant une stratégie de développement durable (priorités, objectifs, orientations, moyens et indicateurs) dans les plans locaux de développement est donc à encourager et à promouvoir par la future SNDD.

Prise en compte des principes directeurs d'une stratégie de développement durable par les planifications actuelles

Répondre à cette question, c'est mettre le doigt sur les manquements des planifications actuelles et donc sur les potentielles améliorations qu'une stratégie nationale de développement durable pourra insuffler dans ces processus. Afin de formaliser la discussion, le groupe de travail vous propose le canevas de la page suivante.

[13] voir version complète dans le dossier de présentation des OMD en annexe (chapitre recommandations du forum national sur les OMD)

Prise en compte par les planifications actuelles des principes directeurs d'une stratégie nationale de développement durable					
DOCUMENT DE PLANIFICATION	**Intégration** -Est-ce que les objectifs économiques sociaux et environnementaux ont été pris en compte (degré d'intégration) ? -Est-ce que l'ensemble des acteurs, des territoires et des générations ont été intégrés au processus ?	**Participation et partenariats** -Système de communication efficace et accès à l'information ? -Processus participatif ? -Partenariats entre gouvernement, société civile, secteur privé et institutions extérieures ?	**Appropriation et engagement national** -Niveau de l'engagement politique et engagement des parties prenantes -Direction claire, vision stratégique ? -Institution responsable de la mise en œuvre forte et outillée ?	**Cadre d'action habilitant** -Est-ce que la planification s'appuie sur les connaissances et compétences existantes -Développement et mise en œuvre d'un plan de développement des capacités à tous les niveaux ? -Est-ce que le cadre et l'ancrage institutionnel sont appropriés ?	**Définition et mise en place de mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation** -Cohérence des priorités sur le plan budgétaire, institutionnel et stratégique ? -Cibles réalistes et adaptables ? -Liens avec l'investissement privé ? -Mécanismes intégrés de diagnostic, de suivi et évaluation et de restitution des résultats ?
NEPAD					
DSRP					
PODES					
OMD					

Questions générales à se poser

- *Prise en compte des principes ci-dessus du développement durable et plus généralement de ceux répertoriés **aux pages 3 et 4** du présent document*
- *Apport de la SNDD dans la prise en compte effective de ces principes au sein des planifications existantes*
- *Autres critères pertinents pour assurer la promotion du développement durable au sein des planifications existantes*
- *Pertinence des indicateurs, définis au plan international et présentés à la page suivante du document, dans le contexte national sénégalais*

Proposition d'indicateurs Commission des Nations unies pour le développement durable[14]		
INDICATEURS SOCIAUX		
Thèmes	Sous-thèmes	Indicateurs
Egalité	Pauvreté	Pourcentage de la population en dessous du minimum vital
		Indice de Gini de l'inégalité des revenus
		Taux de chômage
	Inégalité entre les sexes	Différence entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes
Santé	Etat nutritionnel	Etat nutritionnel des enfants ou Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans
	Mortalité	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
		Espérance de vie à la naissance
	Assainissement	Pourcentage de la population ayant accès un système d'assainissement satisfaisant
	Eau potable	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable
	Services de santé	Pourcentage de la population ayant accès à des services de santé de base
		Taux de vaccination contre les maladies enfantines contagieuses
		Taux de fréquence de la contraception
Education	Niveau d'éducation	Pourcentage de la population ayant fréquenté l'école jusqu'en 5e année primaire
		Pourcentage de la population ayant achevé le cycle de l'éducation secondaire
	Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes
Habitat	Conditions de vie	Surface d'habitation par personne
Sécurité	Criminalité	Nombre de crimes pour 100'000 habitants par année
Population	Evolution de la population	Taux de croissance de la population
		Population vivant dans des établissements urbains formels et informels
INDICATEURS ECONOMIQUES		
Structure économique	Performances économiques	PIB par habitants
		Part des investissements dans le PIB
	Commerce	Balance du commerce des biens et services
	Finances	Rapport entre la dette et le PNB
		Rapport entre le montant de l'APD versée ou reçue et le PNB
Modes de production et de consommation	Consommation de matières premières	Intensité de l'utilisation des premières
	Consommation d'énergie	Consommation d'énergie par habitant
		Part de la consommation d'énergie renouvelable
		Intensité de l'utilisation d'énergie
	Production et gestion des déchets	Production de déchets industriels et ménagers
		Production de déchets dangereux
		Production et gestion des déchets radioactifs
		Recyclage et réutilisation des déchets
	Transport	Distance parcourue par personne et par mode de transport

[14] voir site internet suivant pour description complète www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table_4.htm

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
Thèmes	Sous-thèmes	Indicateurs
Protection de l'air	Changements climatiques	Emissions de gaz à effet de serre
	Couche d'ozone	Consommation de substances contribuant à la destruction de la couche d'ozone
	Qualité de l'air	Concentration de polluants atmosphériques dans les zones urbaines
Sols	Agriculture	Superficie des terres arables et exploitables
		Utilisation de fertilisants
		Utilisation de pesticides en agriculture
	Forêts	Pourcentage des zones forestières en comparaison de la superficie totale
		Intensité de l'exploitation forestière
	Désertification	Zones touchées par la désertification
	Urbanisation	Superficie occupée par les établissements urbains formels et informels
Océans, lacs et zones côtières	Zones côtières	Indice de la concentration d'algues dans les eaux côtières
		Pourcentage de la population totale vivant dans les zones côtières
	Pêche	Résultat de la pêche annuelle pour les espèces importantes
Ressources d'eau douce	Quantité d'eau	Prélèvements annuels des eaux souterraines et de surface en pourcentage des ressources disponibles
	Qualité des eaux	Demande biochimique d'oxygène dans les nappes d'eau phréatiques
		Concentration de coliformes fécaux dans les eaux douces
Biodiversité	Ecosystèmes	Superficie des écosystèmes vitaux
		Zones protégées en pourcentage de la superficie totale
	Espèces	Abondance d'espèces clefs sélectionnées
INDICATEURS INSTITUTIONNELS		
Cadre institutionnel	Stratégie de développement durable	Existence d'une stratégie nationale de développement durable
	Coopération internationale	Ratification et mise en oeuvre des conventions internationales
Capacité institutionnelle	Accès à l'information	Nombre de connections internet pour 1000 habitants
	Communication	Lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants
	Science et technologie	Dépenses de recherché et développement en pourcentage du PIB
	Catastrophes naturelles et anthropiques	Pertes en vies humaines et économiques dues à des catastrophes naturelles et anthropiques